DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

> Arrondissement de ROCHEFORT

> > Canton de ROYAN

> > Commune de ROYAN

/MHC

ST 87/83

Objet

GROUPE SCOLAIRE "JULES FERRY". Travaux supplémentaire. Demande de subvention

DATE DE CONVOCATION

17 AOUT 1987

DATE D'AFFICHAGE

17 AOUT 1987

Nombre de conseillers 33 en exercice

Nombre de présents 24

Nombre de votants

JUR :

CONTRE:

ABSTENTION:

UNANIMITE

## ctrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL 07.SEP. 1917 APPLICATION LOT Nº 82 213 du 2-3-198 E CHARACTE EDE

t'An mil neuf cent QUATRE VINGT SEPT

te VINGT OUATRE AOUT

18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. J. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM de LIPKOWSKI - MM. TAP - BOUTET - MOST -BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints d'aménagement d'une classe M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - Mmes DE GAYE - FONTAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MONNARD -PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - RIVES - ROUDOT - MXXXXX. THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD par M. DAUZIDOU

MARCONI par M. REVOLAT GEOFFROY par M. CANDAU Mne LAFAYE par Mme BUCHET Mne CENAC par Me TAP

ABSENTS: Mmes DEVIGNE - GAUDIN - Jean - M. COUNIL

M BUSSERFAU

a été élu Secrétaire.

M.le Rapporteur expose :

Devant la nécessité de réaliser une classe supplémentaire à l'école Primaire "Jules FERRY", la Commission Municipale chargée des Affaires Scolaires a proposé l'aménagement d'une classe dans les locaux existants, attribués préalablement au G.A.P.P.

Les Services Techniques ont réalisé une étude dans laquelle il ressort un transfert des salles de G.A.P.P. vers le logement de fonction situé dans la partie centrale du Groupe Scolaire et la création dans les locaux ainsi dégagés, d'une salle de classe.

Par lettre du 7 Juillet 1987, l'autorisation d'exécution des travaux pendant les vacances scolaires a été demandée auprès de l'Assemblée Départementale. Cette démarche a été entreprise afin de pouvoir bénéficier de l'attribution d'une subvention bien que le travail soit exécuté avant la signature d'un arrêté de subvention.

Par lettre du 30 Juillet 1987, M.le Président du Conseil Général a informé M.le Député-Maire de ROYAN que le dossier enregistré dans les services départementaux ferait l'objet d'un examen attentif dans le cadre d'un prochain programme de grosses réparations aux locaux scolaires (Budget Primitif pour l'exercice 1988) et que l'autorisation était donnée pour l'exécution des travaux afin que les locaux nouvellement aménagés soient disponibles dès la rentrée scolaire de Septembre 1987.

Afin de compléter le dossier déjà transmis, il y a lieu de présenter une délibération du Conseil Municipal qui confirme la volonté d'exécuter des travaux d'aménagement d'une classe supplémentaire et qui sollicite l'octroi d'une subvention au titre du prochain programme de grosses réparations aux locaux scolaires.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de M.le Rapporteur,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale chargée des Affaires Scolaires en date du 19 Juin 1987,

VU la lettre de M.le Président du Conseil Général en date du 30 Juillet 1987,

## DECIDE :

- de confirmer sa volonté de faire exécuter les travaux d'aménagement d'une salle de classe supplémentaire à l'Ecole Primaire "Jules FERRY" et de réaménager les locaux destinés au G.A.P.P. et à la Bibliothèque de l'école,
- de solliciter de l'Assemblée Départementale l'octroi d'une subvention au titre d'un prochain programme de grosses réparations aux locaux scolaires et de financer les travaux dans le cadre du Budget Supplémentaire pour l'exercice 1987, au chapitre 903 1, Article 232 111.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE MM.LES MEMBRES PRESENTS

> POUR EXTRAIT CONFORME Pr le Député-Maire, Le premier Adjoint,

> > Y. TAP